LA PRESENCE DE L'ARMEE ET SES CONSEQUENCES DANS LE DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES DE L'AN II A L'AN X

Alain RUGGIERO

« Il ne faut pas oublier que le paysage révolutionnaire est ici peuplé d'uniformes », c'est par cette formule de Paul Gonnet[1] que je commencerai cet exposé qui en donne en quelque sorte le fil directeur.

Mon propos n'est pas d'étudier systématiquement et dans un continuum ininterrompu les événements mettant en scène ou plutôt mettant en cause des militaires, mais après avoir retracé les grandes lignes de cette présence[2] de souligner à quel point cette présence constante au cours de la période révolutionnaire a pesé lourdement dans la vie quotidienne de la population du premier département des Alpes-Maritimes.

Le petit territoire du ci-devant comté de Nice, aux faibles ressources était déjà en situation de « surcharge » en quelque sorte du fait du flot d'émigrés, de plus en plus important depuis les premiers arrivés dès 1790. Nice n'est souvent qu'une étape parmi ces exilés, qui par le Piémont gagnent parfois des contrées plus septentrionales. Ces émigrés, provençaux essentiellement, avaient occupé, lorsqu'ils avaient choisi de rester, aussi bien des logements laissés vacants par leurs propriétaires dans le but d'être loués aux hivernants dont les premières venues sont notées dès la fin du XVIIIe siècle que des chambres inconfortables lorsque leurs moyens ne permettaient pas d'avoir plus. Selon les décomptes habituellement retenus, dès le début de l'année 1792, Nice abritait « plus de 1500 émigrés laïques et environ 1200 prêtres »[3] ce qui correspondrait à environ 12 % de la population de Nice, hameaux éloignés compris, mais à plus de 22 % de celle du noyau véritablement urbain. La ville et une partie de ses campagnes étaient donc surpeuplées par rapport aux effectifs habituels et connaissaient des problèmes qui ne cesseront de s'amplifier par la suite avec la longue présence de troupes nombreuses : la promiscuité et les difficultés d'approvisionnement.

Même si cette situation de surpeuplement caractérise le printemps et l'été 1792, elle ne peut en aucun cas être comparée à celle qui existe à partir de la fin du mois de septembre. Dès la démonstration navale de la division de Truguet et les premiers mouvements de l'armée française, le gouverneur de Nice préfère replier ses troupes vers le Piémont et la panique saisit émigrés et autorités constituées. Le lamentable exode vers le col de Tende de civils et de soldats mêlés que les contemporains ont estimés avec peut-être une part d'exagération à 10 000 personnes est, plus que quelques escarmouches d'arrière-garde l'épisode marquant de cette arrivée des troupes françaises qui dans un premier temps comptent plus de 6000 hommes. La ville que soldats, officiers et notables ont quitté est alors en proie à des destructions, des pillages et à la demande du deuxième consul et de l'évêque restés sur place l'armée française entre dans la ville sans d'ailleurs que l'ordre soit rétabli immédiatement. Le comportement des troupes françaises laissa alors plus qu'à désirer et le rapport du représentant en mission Goupilleau devant la Convention imputa à la faiblesse du brigadier général d'Anselme qui les commandait « les vols, pillages, viols commis à Nice ». Collot d'Herbois, lui aussi représentant en mission le rend également responsable des « trente heures de pillage après l'arrivée du général ». On connaît aussi, parce que souvent cités, les mots de l'abbé Grégoire dans son rapport à la Convention : « La pudeur a été violée ; la majesté des mœurs a été outragée jusque dans la chaumière du pauvre » et à côté ou sur les débris de cette chaumière ravagée, l'infortuné citoyen s'est vu réduit à baigner de larmes sa femme, ses enfants et ses haillons : tous les jours nous avons eu le cœur déchiré par le récit de ces crimes et par le tableau de la misère qui désole la plupart des communes ».

La tentative de réduire les souffrances de la population en apportant aux vainqueurs par défaut les clés d'une ville déjà en proie au désordre n'avait donc apparemment rien résolu. Les documents sont évidemment rares sur cet épisode malheureux[4] car ce n'est qu'après

[1] P. Gonnet et M. Peronnet, *La Révolution dans les Alpes-Maritimes*, Saint-Etienne, 1989, p. 109

[2] L'utilisation du mot neutre de « présence » me paraît pour l'instant préférable à celui « d'occupation » plus exact, mais depuis quelques décennies trop fortement connoté…

[3] J. Combet, *La Révolution à Nice*, Paris, 1912, p. 9

[4] Une des conséquences en fut aussi de nous priver de moyens de comparaisons avec la période antérieure, puisque les papiers du bureau de l'intendance, et notamment les archives ont été détruits au cours de ces journées, les

rétablissement d'un ordre relatif que les requêtes faisant état de ce qui avait été saisi ou détérioré par les militaires commencèrent à affluer auprès des nouvelles autorités, et ces réclamations adressées le plus souvent aux autorités civiles concernent davantage les conséquences de la présence durable de troupes dans la ville que celle de son entrée. Il ne faudrait d'ailleurs pas réduire les souffrances des populations au cas de Nice : la guerre continue dans les vallées. Les communes qui sont des lieux de concentration des troupes ou pire qui deviennent des objectifs militaires sont particulièrement touchées. On pourrait citer pour le premier cas celle de l'Escarène pour laquelle quelques documents existent, mais ce choix que nous faisons du fait de sa position de base commune à environ 4 000 soldats plus ou moins cantonnés alentours résulte peut-être du fait que la documentation relative aux plaintes existe moins ailleurs. Pour le second cas, la commune la plus représentative en quelque sorte est celle de Sospel prise et reprise une douzaine de fois en quelques mois et dont Grégoire disait déjà (il n'y avait eu alors que cinq changements de mains) qu'elle n'avait « guère que ses murs ». Sur le territoire de ce petit département des Alpes-Maritimes (probablement moins de 90 000 habitants avant 1792) constitué en mars 1793, se trouve donc une ligne de front qui fluctue de septembre 1792 à mai 1794 et le lieu de cantonnement des deux armées qui se font face.

Dès l'arrivée des troupes françaises, les problèmes de logement et d'approvisionnement sont à résoudre rapidement. Ces questions vont se poser et ne cesseront de se poser jusqu'au départ de l'armée d'Italie pour sa campagne de 1796, ce qui allégera un peu la charge des habitants du département, mais ne supprimera pas, loin de là, la présence militaire, car la garnison régulière reste forte, 10 000 hommes environ, ce qui signifie en permanence un soldat pour huit habitants. Cependant, la densité militaire pendant la période des affrontements des armées ou de concentration de troupes avant la première campagne d'Italie devient beaucoup plus forte. Certaines opérations ont opposé jusqu'à 30 000 hommes : jusqu'à l'été 1794 et les conséquences de la bataille de la Colle Ardente on peut estimer que du côté français il y a plus d'un soldat pour trois habitants l'armée atteignant couramment dans ses effectifs les 25 000 hommes auxquels il faut ajouter ceux de l'arrière. Du côté piémontais les choses sont plus difficiles à apprécier : les effectifs des combattants ont été plus faibles en général, mais surtout une partie de l'armée est composée des milices villageoises. Ces combattants étaient issus de villages déjà sous contrôle français, de villages encore sous contrôle sarde, et de villages piémontais situés de l'autre côté de la ligne de crête. A partir de l'armistice de Cherasco, qui consacre la perte de l'ancien comté de Nice par le roi de Sardaigne, cette zone reste néanmoins une zone de contact avec les adversaires de la Révolution, ce qui fait que le nombre de troupes qui sont stationnées dans le département ne baisse pas de façon significative. Du fait de la présence de cette nombreuse armée qui aggrave la situation de la population, la politique du Directoire fut souvent caractérisée par la fuite en avant par l'offensive[5], ce qui conduisit deux années plus tard à la première campagne d'Italie : lorsque Bonaparte prit le commandement de ses troupes, les effectifs officiels se montaient à 32 777 hommes se rajoutant à plus de 10 000 soldats de la garnison « ordinaire »[6], ce qui paraît être les effectifs maximum que l'on ait eu à recenser dans le département. Certes les unités comptaient probablement moins d'hommes que cela, mais ces absences étaient numériquement compensées par les personnes plus ou moins identifiées gravitant autour de l'armée et lui fournissant ce dont elle avait besoin. Pour tout le temps de la concentration des troupes, la population du département a eu à nourrir, loger un nombre de soldats proche de la moitié de son propre contingent. Une autre comparaison permettra de mieux souligner le poids de la présence militaire : compte tenu de la répartition par âges de la population des Alpes-Maritimes de l'époque cela signifie par exemple

---

habitants marchant sur les traces de leur passé comme l'a écrit J.B. Toselli, *Précis Historique de Nice depuis sa fondation*, Nice, 1868-1869, t.2.

[5] comme l'expriment à propos du mois de septembre 1794 L. Krebs et H. Moris, *Campagne dans les Alpes pendant la Révolution 1794-1795-1796 d'après les archives des états-majors français et austro-sardes*, Plon, Paris, 1895, t.2, p. 181

[6] L. Krebs et H. Moris, *op. cit.*, t.1, p. 380

qu'il y avait la moitié moins d'adultes autochtones, ou encore qu'approximativement il y avait la moitié moins d'adultes de sexe masculin habitant régulièrement le département que de soldats qui y étaient cantonnés… Certes, cette concentration n'a atteint ce point élevé que pour une période assez courte et son intérêt est de nous montrer jusqu'à quels effectifs pouvaient se monter les troupes cantonnées, mais leur présence même plus faible est constante jusqu'au Consulat et ne cesse de peser sur la vie quotidienne, sur les conditions sanitaires et sur la vie publique.

Hormis le cas exceptionnel de l'arrivée des troupes françaises à la fin du mois de septembre 1792, il faut considérer que le logement concerne avant tout Nice, quartier général ou plutôt « siège de l'armée d'Italie, mais qu'il ne faut pas oublier les autres communes qui ont à loger des contingents plus ou moins nombreux. Enfin, il faut noter que les logements correspondent à des rythmes saisonniers marqués, les soldats des postes avancés dans la montagne se repliant l'hiver dans des cantonnements de villages ou à Nice, et bivouaquant dès que les conditions atmosphériques faisaient redouter une attaque ennemie. Cette première remarque étant faite, il semble également nécessaire de noter qu'en plus des troupes stationnées « régulièrement » les passages d'autres soldats appelés par diverses opérations restaient fréquents et aggravaient ponctuellement les difficultés de telle ou telle municipalité. Les premières compagnies arrivées à Nice bivouaquèrent sur la place Royale, actuellement place Garibaldi, d'où les intempéries du début d'octobre 1792 les chassèrent vers des locaux réquisitionnés, églises, couvents de Saint-Pons et de Cimiez, maisons particulières de personnes absentes. Ces premières solutions se révélant insuffisantes et le flux de soldats continuant, il fallut envisager la construction d'un camp militaire permanent sur la colline de l'ancien château de Nice. Le 8 octobre, les huit premières baraques sont commencées[7]. Cependant cette solution ne pouvait suffire aux besoins de logement des soldats ni des officiers qui eux sont logés chez l'habitant. Du côté de l'habitant, toute la période est inversement marquée par les tentatives d'échapper au logement des soldats qui causaient des dégâts parfois considérables aux maisons qu'ils occupaient.

L'approvisionnement est un autre souci constant des autorités municipales et départementales. Dans un premier temps, le contenu des magasins sardes avait assuré les premiers besoins. Mais la guerre continuait et les autorités municipales et départementales ont eu à faire face aux demandes toujours plus pressantes de l'autorité militaire alors que la production locale est en partie réduite par les opérations militaires et leurs conséquences. Signe par exemple que cette difficulté a été perçue par les représentants en mission, Ricord est obligé en janvier 1794 de demander à la Régie de l'armée de s'occuper aussi de l'approvisionnement en blé de la population. Les commissaires du districts notent à la fin de cette même année : « le sol de ce district a été de tout temps peu fertile en blé, à plus forte raison dans ce temps qu'il est depuis deux ans le théâtre de la guerre. La récolte de cette année ne suffira peut-être pas pour deux mois ». Le grain provient donc essentiellement de l'extérieur, de Gênes surtout, par crainte de troubles en ville, les quarantaines ne sont pas toujours respectées. D'autres denrées de base telles que la viande ou le poisson font également défaut. Les réquisitions de l'armée en bétail, le chapardage mais aussi le ravage de l'espace agricole a tellement réduit les troupeaux qu'en l'an V il ne reste déjà que peu de bétail. Pour donner une idée des difficultés de l'élevage on peut citer les observations faites par les administrateurs du canton de Roquebillière sur la feuille de dénombrement de l'an IV (en fait en nivôse an V) : « Scavoir (sic) qu'autrefois des bestiaux il y en avait plus, mais le surplus a été en partie volé par les troupes françaises et partie vendu pour le déficit des fourrages fournis au service des chevaux et des mulets de l'armée et particulièrement à Belvédère en la première entrée de la troupe française ont été enlevés 1 000 moutons et 110 vaches »[8]. La viande de mouton est une des rares présente en ville, mais en quantité insuffisante et à des prix trop élevés pour la plus grande partie de la population. De situation précaire avant

[7] Carine Barboni, *Les armées françaises à Nice, 1792-1815*, mémoire de maîtrise d'histoire, Nice, 1995, p.28
[8] Archi.Nat. F20 159, dénombrement de l'an IV, canton de Roquebillière

1792, la forte présence de l'armée a donc rendu l'approvisionnement de la population insuffisante en permanence avec de nombreux moments particulièrement critiques.

Deux éléments résultent de cette présence : le premier est tout simplement lié au nombre de soldats vivant dans de mauvaise conditions d'hygiène et dans un entassement que les contemporains ont souligné. Le second est lié aux opérations militaires : ce n'est pas une population supplémentaire qui stationne tout simplement, ce qui serait déjà dangereux dans une ville de cette époque, c'est une population qui combat, et qui combat dans des conditions difficiles. Sans même parler des blessés, les opérations se déroulent sur un terrain difficile, peu habituel pour des soldats plutôt originaires de Provence ou du Languedoc. Les rapports font état de marches en montagne atteignant une durée de vingt heures, les mouvements tournants dans des régions particulièrement accidentées épuisaient les hommes avant même le contact avec l'ennemi et diminuaient la résistance en cas de maladie ou de blessure[9]. Dans ces conditions extrêmes, les soldats piémontais, sur leur terrain, moins mal équipés que les armées de la République[10] ont probablement eu un taux de mortalité moins important, mais qui se rapportait à un effectif de population infiniment plus réduit et dans lequel se trouvaient de plus nombreux Niçois. Les accidents paraissent également avoir été nombreux du côté français, surtout au début des opérations : chutes de soldats lors de marche, chariots tombant au fond de ravins…[11]. il est vrai que la neige précoce avait marqué l'hiver 1792-1793 : la tradition, en grossissant probablement les effectifs signale même des soldats morts de froid près de Coaraze en décembre 1792[12]. Deux exemples, qui ne sont pas isolés, peuvent être donnés d'opérations engendrant l'épuisement des soldats : l'offensive austro-piémontaise d'octobre 1793 sur Gilette qui fait plusieurs centaines de tués des deux côtés a demandé à tous les combattants des efforts exceptionnels : au cours de cette opération, la colonne Dugommier est allée du Broc sur Gilette par une marche de nuit de sept heures comportant 600 mètres de dénivelé à la descente et 500 en remontant[13]. Au cours du contournement de Saorge, la redoute de Fels est attaquée à la baïonnette au pied d'une descente enneigée. Lors de l'attaque de la cime del Bosco, le général Bruslé et quatorze soldats sont tués, neuf officiers et quatre-vingt soldats sont blessés[14]. A ces « affaires » importantes, il faudrait ajouter l'usure des troupes lors de fréquents accrochages de moindre conséquence : pour le seul mois d'octobre 1793, il y aurait ainsi eu environ 250 tués français et 200 sardes… mais les blessés sont plus nombreux encore[15]. Dans ces conditions de combats et de fatigue due aux marches épuisantes en montagne, le problème des malades et des blessés prend une allure encore plus catastrophique que pour les combats de plaine, des deux côtés d'ailleurs comme le montre le cas des hôpitaux piémontais à La Brigue[16]. Les bâtiments capables d'abriter des hôpitaux, qui de provisoires deviennent de plus en plus permanents, sont rares : la plupart du

---

[9] d'une façon générale, l'examen des causes de mortalités par F. Cauvin et F. Gaziello (art. cit.) fait ressortir que la plupart des décès ont eu lieu dans un hôpital, et souvent pour cause de maladie.

[10] un cas est même signalé de soldats empruntant les souliers de leurs camarades pour pouvoir effectuer une patrouille….

[11] en décembre1792, par exemple, trois hommes « ivres » tombent au fond d'un ravin avec leurs chariots (L. Krebs et H. Moris, *op. cit*. t. 1, p. 339)

[12] T. Bermond, *Mon village : Bendejun*, Nice, s.d., Serre, 1985, p. 74 ; cet auteur attribue au froid la moitié des 400 morts français estimés par l'intendant Mattone di Benevello, dont le rôle d'informateur de la cour turinoise a déjà été souligné dans la première partie de la guerre.

[13] M. Bourrier, *Gilette, les oliviers de la République*, Nice, 1986, p. 133

[14] Général Savatier, Masséna et la bataille de Colle Ardente dans *Nice-Historique* 1951, p.36-48 et L. Krebs et H. Moris, *op. cit*. t.1, p. 327

[15] *ibid* , t. 1, p. 318

[16] une des communes encore aux mains des Sardes jusqu'en avril 1794. L'église paroissiale est évacuée le 9 janvier 1793 pour y installer d'abord l'hôpital royal puis après le repli de l'hôpital de Breil, on installe le 3 mars malades et blessés ramenés vers la Brigue dans l'église Saint-Philippe de Neri. L'afflux continuant, c'est l'église Saint-Jean qui est utilisée…

temps, malades et blessés sont logés dans les églises[17]. La plupart des communes proches des combats, ou plus simplement sur le territoire desquelles stationnaient des soldats, ont rencontré des problèmes similaires, mais c'est à Nice que les blessés demandant des séjours plus longs et qui pouvaient y être transportés étaient ramenés. L'organisation sanitaire devint très vite un problème aussi prioritaire que l'approvisionnement : le 21 octobre 1792, la municipalité avait déjà dû fournir « 500 chemises, 200 paillasses, 400 paires de draps blancs et doux et 200 bonnets pour le service de l'hôpital »[18]. La situation, malgré les réquisitions constantes ne s'améliore pas, probablement en raison de la centaine d'hospitalisations nouvelles chaque jour, et le 22 vendémiaire an II (13 octobre 1793), les représentants en mission prennent des dispositions plus contraignantes : « considérant que les hôpitaux d'armées de nos frères d'armes malades ou blessés par suite de leur généreux dévouement à la patrie sont dépourvus des effets les plus nécessaires, tandis que les citoyens favorisés de la fortune jouissent paisiblement des commodités qu'elle procure et dorment mollement sur des lits que l'égoïsme conserve à la paresse », décident que tout citoyen qui ne vit pas de son travail manuel devra mettre une paillasse garnie à la disposition des hôpitaux[19].Nous avons peu de références précises concernant les quantités fournies : une des études récentes note cependant que de l'an II à l'an IV, la commune de Nice a eu à fournir aux hôpitaux militaires 7076 draps, 1189 paillasses, 2145 couvertures, 549 matelas, 1114 traversins, 1713 tréteaux, 2666 planches[20], ce qui ne tient pas compte d'éventuelles réquisitions directes. Outre celui qui existait à Nice, l'hôpital Saint-Roch, un premier hôpital militaire est installé dans une partie d'un bâtiment appartenant aux Minimes rue Saint-François-de-Paul, puis, au fur et à mesure que l'effectif de l'armée d'Italie augmente, et que les campagnes destinées à prendre le contrôle des hautes vallées se prolongent, d'autres locaux sont nécessaires : en 1794, c'est dans le vaste monastère de Saint-Pons que s'installe pour quelques mois un nouvel hôpital. L'ancien palais du gouverneur est également utilisé. La situation atteint son point le plus critique avec la courte incursion des Austro-piémontais qui désorganise ce qui fonctionnait à peine au printemps 1800. Le retour des malades et des blessés de Gênes a des conséquences catastrophiques. Selon une étude consacrée aux épidémies sur la Riviera, ce sont près de 14 000 malades et blessés qui séjournent au cours de l'été et de l'automne sur le littoral[21]. Pour une population littorale à peine trois fois plus importante en effectifs les conséquences ne se font pas attendre : « les blessés, les malades expirent d'inanition sur la paille faute de vivres ; on n'y connaît plus les pansements faute de médicaments. Les individus qui conservent assez de forces pour se mouvoir se répandent dans les villes et dans les campagnes pour y mendier leur subsistance. Cette affreuse misère a occasionné une maladie épidémique qui moissonne le soldat et même l'habitant[22]. Le déficit de locaux est tel qu'on place les malades dans l'église Saint-Dominique, qui devient vite un mouroir décrit notamment par Toselli dont le père avait participé à l'administration de la ville, et surtout chez l'habitant ce qui favorise la propagation de l'épidémie[23] : « le foyer principal de cette épidémie … dans l'église Saint-Dominique. Là plus de

[17] F. Gaziello, « Tende et La brigue sous la Révolution et l'Empire » dans *Nice-Historique*, n° spécial Tende et la Brigue, 1948, p.43.

[18] cité par F. Roques *L'organisation de la Santé publique à Nice sous le Consulat et l'Empire*, thèse de doctorat en Droit, Aix en provence, 1955, p. 184

[19] ADAM L. 34, cité par F. Roques, *op. cit*. p. 185-186

[20] C. Barboni, *op. cit*, p. 84

[21] J. Klugman, *Les épidémies dans les ports de la Riviera française*, thèse de pharmacie, Toulouse 1942, p. 154

[22] rapport du général de brigade Rivaud adressé au ministère de la Guerre le 10 nivôse an VIII, utilisé par Auriol, *La défense du Var et le passage des Alpes* p. 45

[23] J.B. Toselli utilisa les souvenirs de son père dont il dit dans la notice qu'il lui consacre dans sa *Biographie niçoise ancienne et moderne*, Nice 1860, t.2, p 300 : « sa conduite pendant les affreuses maladies épidémiques qui affligèrent plusieurs fois notre malheureux pays, particulièrement en 1799, époque où il fut atteint lui-même du terrible fléau et où il faillit succomber à son dévouement lui méritèrent plus tard la reconnaissance de ses concitoyens ». Cherchant à résumer la situation, F. Roques, l'incontestable spécialiste des institutions sanitaires niçoises de cette époque a écrit : « Les combats ajoutés à l'épidémie mystérieuse qui ravagea Nice vont rendre vide de tout sens le mot hôpital ; c'est

mille moribonds gisaient pêle-mêle avec les cadavres des malheureux décédés depuis trois ou quatre jours sur les dalles nues sur lesquelles étaient répandues des brindilles de paille pourries et vermineuses ; sans tisane, sans médicaments, sans linge et même sans eau tiède, faute de bois ». Le chiffre des victimes fut, d'après les sources départementales et communales, de plus de 3 000 personnes, chiffre utilisé également par le docteur Fodéré qui participa aux efforts des personnels médicaux pour juguler cette épidémie[24]. La population civile est donc atteinte indirectement par les conséquences de la guerre. Parmi les 3 000 victimes de cette épidémie se trouvaient au moins 2 000 habitants. La comptabilité des victimes indirectes de la guerre a été faite chaque fois que les événements ont eu une certaine gravité et que le lien entre l'événement et un certain nombre de victimes civiles est immédiat et évident. Par contre, comme dans le cas de l'usure des armées combattant sur un terrain épuisant, les conséquences de ces années troublées sont plus difficiles à percevoir pour ce qui concerne le total des décès plus ou moins accidentels liés à la présence de troupes, ou aux conditions de vie favorisant un fort accroissement des décès par rapport à la mortalité ordinaire[25]. Quelques exemples sont connus, par l'existence de rapports, de procès verbaux ou d'actes liant des décès aux événements : il s'agit par exemple de la jeune fille cueillant des figues « prise pour un barbet se cachant dans les arbres » tuée par les soldats d'une colonne polonaise particulièrement indisciplinée montant la vallée de la Roya en vendémiaire an IX (octobre 1800) ou encore, beaucoup plus meurtrière, de l'explosion de la poudrière établie au Lazaret en juillet 1795 qui aurait fait trois cents morts dont une centaine d'ouvrières[26]. La tradition transmise par les monographies postérieures, qui existent pour quelques villages, font état de nombreux morts, du fait des soldats ou des barbets, mais ces informations sont invérifiables.

Les exactions à l'égard des personnes ou des propriétés sont également nombreuses, plus sans aucun doute que ce que l'enregistrement des plaintes permet de connaître. Le chapardage est une des principales activités de l'arrière de troupes affamées moissonnant des blés verts, prenant des fruits avant maturité, et brûlant tout ce qu'ils trouvent, oliviers, arbres fruitiers, et même en l'an III les arbres de la rue du port… A Nice, « ville de front », les frictions sont donc nombreuses, tragi-comiques comme dans le cas de l'incident grave opposant le commandant de la place, Mare et la municipalité à propos de l'utilisation de la loge municipale au théâtre de Nice qui nous est connu par un volumineux dossier[27] : cet incident, pour ridicule qu'il puisse sembler ne peut que souligner le conflit de compétence qui se posait : les autorités civiles ne considéraient plus que la ville devait être régie par l'autorité militaire, dès lors que la guerre s'était éloignée, contrairement aux militaires qui leur opposent imperturbablement la réglementation des places en état de siège. Cet incident est peut être un des plus significatifs, montrant le conflit fondamental entre autorité civile et autorité militaire, chacune revendiquant le droit de réglementer la vie de la

---

toute la ville qui devient un hôpital, les malades seront logés chez l'habitant qui lui même, souvent ne va guère mieux » *op. cit.* p. 188

[24] il précise à propos des dates des épidémies les plus importantes « en 1793 et en 1799, épidémies dans lesquelles j'ai servi et dont la première m'a atteint » F.E. Fodéré, *Voyage aux Alpes-Maritimes…*, *op. cit.,* t.2, p. 273

[25] une première ébauche du bilan démographique de la Révolution dans le Comté avait été tentée en 1986 : A. Ruggiero, « Note sur la population du Comté de Nice pendant la période révolutionnaire » *dans Annales de Démographie Historique DH Bulletin d'information*, n° p. 3-19

[26] J. Combet, *La Révolution à Nice…, op. cit*. p. 42

[27] le carton n° 7623 de la sous-série F7 des Archives Nationales contient une série de correspondances datant de l'an VIII qui avaient été échangées entre le ministère de la police et le ministère de la guerre et relatives aux incidents entre autorités communales et commandant de la division stationnée à Nice. Ces correspondances sont accompagnées des dossiers constitués par les autorités communales ; la pièce n° 3 est une lettre de protestation de l'administration municipale de Nice en date du 19 ventôse an VIII à laquelle est annexé un ensemble de documents montrant les proportions prises par ce micro-événement : constat de la fracture de la porte de la loge, interdiction au directeur du théâtre d'enlever, comme le demandaient les autorités militaires, le drapeau placé devant cette loge, sentinelle placée devant la loge pour ne laisser passer que le général commandant la division et le commandant de la place, extraits de délibération du conseil municipal etc…

commune. Plus quotidien, et plus violent dans ses formes, celui du 19 nivôse an VIII, qui voit un garde-champêtre incapable de faire respecter la propriété privée face à des soldats venant de l'hôpital de Saint-Pons voulant utiliser comme bois le chauffage les échalas supportant les ceps dans la propriété Aubouret dans le quartier de Riquier[28]. Autre incident significatif, celui du 9 frimaire an VIII au cours duquel le commissaire de police Mironet est menacé en faisant un constat du vol dans la propriété Dalbéra de 25 quintaux de foin et de 50 de paille par des dragons[29]. Ces exemples qui datent pourtant de l'an VIII, période probablement plus paisible que celles qui ont précédé[30], sont une illustration des dégâts causés par la concentration de troupes sur le territoire du comté[31].

L'aggravation des conditions de vie déjà fragiles des habitants du ci-devant comté de Nice n'a donc pu que rendre plus difficile le rattachement à la République et beaucoup plus peut être que le sentiment d'appartenir à une communauté « nissarde ». Les manifestations de « résistance » à l'occupant sont ainsi très probablement provoquées par cette situation. La lettre de Philippe Buonarroti citée par Michel Iafelice notait déjà que « les mauvais traitement, que quelques agents criminels firent essuyer au peuple de cette contrée lors de notre entrée sur son territoire, ont laissé au citoyen les plus funestes impressions »[32].

La période du Consulat et de l'Empire, qui laissera des traces durables parmi la population du comté « normalise » en quelque sorte la situation d'un département qui peu à peu fonctionne avec les mêmes règles civiles et rencontre les mêmes problèmes que ses voisins en dehors de son déficit, désormais chronique en denrées alimentaires. La reprise de l'agriculture est difficile, le bétail a très fortement diminué par suite des réquisitions incessantes, mais aussi à cause des épizooties comme en 1800 à Roquebillière[33]. Le rapport du préfet Dubouchage datant de 1806 montre d'ailleurs que le cheptel n'avait pas encore été reconstitué, que les oliviers n'ont pas encore retrouvé leur production antérieure et que la production de blé reste à des rendements toujours aussi faibles[34]

---

[28] Arch. Nat. F7 7623, (pièce n° 26). Le procès-verbal du garde champêtre Falqui fait état d'un vol de 4 000 « horanges » environ et de 3 000 échales, de bris de clôture, et de voies de faits quand le propriétaire a protesté ; d'autre part les soldats « ont continué leurs procédés outrageants jusqu'à lui ravir chaque jour les olives qui sont sous les arbres et environ 15 quintaux de bois à brûler.

[29] Arch. Nat. F7 7623, (pièce n° 28).

[30] Il est probable que notre connaissance de davantage d'incidents pendant la période du Directoire ne signifie pas qu'il y en ait eu davantage que lors des années particulièrement troublées de 1792 à 1795 ; au contraire pourrait-on dire : le retour à un fonctionnement plus régulier des autorités constituées, des administrations a permis de garder trace de plus d'incidents : procès-verbaux, plaintes, poursuites.

[31] ainsi que par ceux qui sont attirés par cette présence militaire. Dans son célèbre rapport à la Convention déjà cité, l'abbé Grégoire indiquait déjà : « il était indispensable de donner beaucoup de ressort à la police de sûreté dans une ville qui, placée près du théâtre de la guerre est exposée à voir affluer dans ses murs un grand nombre de malveillants et d'espions » (ADAM L. 10), mais ce sont surtout les trafics en tous genres qui posèrent des problèmes aux autorités civiles.

[32] M. Iafelice, « L'échec de la francisation du Comté de Nice *», Economie, Société, Civilisation, Actes des 115e et 116 Congrès des Sociétés Savantes*, Paris, 1992, p. 102

[33] A., F. et J. Musso, *Roquebillière, notes d'histoire*, Nice, 1981, p. 147

[34] Arch. Nat. F20 159, Situation du département des Alpes-Maritimes en 1806 »